



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction

Question écrite n° 59055

## Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur la nomination d'un « ambassadeur du numérique dans le bâtiment ». Il souhaite obtenir des précisions sur les missions de cet ambassadeur.

## Texte de la réponse

La démarche « objectifs 500 000 » impulsée par le ministère du logement et de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR), a illustré la mobilisation de tous les acteurs de la construction à soutenir l'innovation afin de construire davantage de logements, de meilleure qualité et à moindre coût. Parmi les différents leviers porteurs d'innovation, l'entrée du bâtiment dans l'ère du numérique constitue une proposition phare de la démarche par la modernité qu'elle insuffle dans le secteur et les réductions de coût et gains en qualité qu'elle emporte. Par delà la simple dématérialisation de documents, le numérique regroupe un vaste champ d'applications qu'il importe d'identifier et de partager avec les acteurs afin de définir les stratégies d'action qui nous permettront de remplir nos objectifs de qualité de la construction mais aussi de gain de compétitivité pour les entreprises et artisans du bâtiment. La valorisation du savoir-faire français à l'étranger révèle d'ores et déjà que la maîtrise du numérique appliquée à la construction est une condition de succès pour nos entreprises dans la compétition internationale. Face aux opportunités qu'offre le numérique pour le bâtiment et à la mobilisation des acteurs à porter eux-mêmes la modernisation du secteur, il est essentiel de structurer la démarche française pour évaluer les axes stratégiques de développement et accompagner cette révolution dans le bâtiment qui sera porteuse de croissance pour des secteurs émergents de l'économie à très forte valeur ajoutée. Une mission de réflexion a donc été confiée à Monsieur Bertrand Delcambre en vue de préciser l'état des lieux du savoir-faire français du numérique appliqué au bâtiment, ses forces et faiblesses, et identifier d'autre part les axes stratégiques et opérationnels de développement à engager dans le but de permettre une généralisation du recours aux outils numériques par l'ensemble des acteurs dans le bâtiment à court terme. La mission aboutira à la production d'une feuille de route opérationnelle des actions prioritaires à mettre en oeuvre. Elle sera conduite par une large association des acteurs de la construction, des éditeurs de logiciels et veillera attentivement à prendre en compte les initiatives d'ores et déjà menées sur le sujet dans nos territoires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59055

**Rubrique :** Bâtiment et travaux publics

**Ministère interrogé :** Logement et égalité des territoires

**Ministère attributaire :** Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5806

**Réponse publiée au JO le :** [14 octobre 2014](#), page 8654